« From the river to the sea » est clairement antisémite selon la définition de l’IHRA. L’utilisation de ce slogan doit cesser. Communiqué de presse de la Fédération suisse des communautés israélites (FSCI). jeudi 18.01.2024



Des manifestants tiennent une bannière avec un chant populaire qui a suscité la controverse : « From the river to the sea, Palestine will be free » (de la rivière à la mer, la Palestine sera libre). © Eleventh Hour Photography Alamy Stock Foto

Le slogan « From the river to the sea » est antisémite selon la définition de l’antisémitisme de l’IHRA. Le slogan contient également un appel à la violence contre les Juifs d’Israël. La FSCI condamne fermement ce slogan.

Depuis le début du conflit à Gaza, le slogan « From the river to the sea, Palestine will be free » apparaît très régulièrement dans différents contextes. Il est scandé lors de manifestations et se retrouve sur des bannières et des panneaux. Il est utilisé comme un mot d’ordre général sur des flyers ou dans des appels. Il est également omniprésent dans les médias sociaux ou sous forme d’inscriptions sprayées sur les murs des bâtiments. La liberté postulée pour une Palestine a cependant une face sombre que beaucoup ne semblent pas comprendre. « From the river to the Sea » n’est pas une critique de l’État israélien, mais est clairement

antisémite.

Slogan antisémite selon la définition de l’IHRA

Cette conclusion est basée sur la définition de l’antisémitisme de l’IHRA, qui est reconnue et appliquée par de nombreux Etats et organisations dans le monde entier et à laquelle la FSCI se réfère également dans son travail. Ce qui compte ici, c’est ce que le slogan insinue réellement et pose comme revendication. Le « fleuve » et la « mer » dont il est question sont le Jourdain et la Méditerranée. Entre les deux se trouvent aujourd’hui l’État d’Israël, la Cisjordanie et la bande de Gaza. Il ne peut donc y avoir de Palestine du Jourdain à la Méditerranée que si l’État d’Israël est préalablement supprimé. Cela revient à nier à l’État juif le droit d’exister. C’est ici qu’intervient la définition qui considère cela comme antisémite. Dans un deuxième temps, il faut prendre en compte les conséquences d’une telle dissolution de l’État d’Israël dans la réalité. Près de sept millions de Juifs vivent en Israël et leur sécurité est existentiellement liée à l’État d’Israël. Le slogan s’apparente donc à un appel à la violence. Le 7 octobre 2023, le monde a vu à quoi pourrait ressembler une telle extermination. Le Hamas utilise également ce terme de combat dans sa charte de 2017, dans laquelle il proclame aussi explicitement la destruction d’Israël.

Les manifestants doivent faire preuve de responsabilité

Actuellement, ce slogan est utilisé pour promouvoir une manifestation qui aura lieu le 27 janvier 2024 à Zurich. Pour la FSCI et l’ensemble de la communauté juive, cet étalage de slogans clairement antisémites et l’appel à la violence qu’ils contiennent sont insupportables. De plus, le 27 janvier est justement la Journée internationale de commémoration des victimes de l’Holocauste.

« From the river to the sea » est antisémite, mais on ne sait pas encore s’il est punissable en Suisse. Après les diverses manifestations de ces derniers mois, de nombreuses plaintes ont été déposées contre le slogan. Il n’y a pas encore de jugement définitif sur la question de savoir si « From the river to the sea » est juridiquement contraire à la norme pénale contre le racisme (art. 261bis CP) ou s’il constitue un appel à la violence punissable. Pour la FSCI, il est toutefois clair que, punissable ou non, le slogan attise la haine et continue d’attiser le conflit, là aussi. Les organisateurs et les participants aux manifestations doivent faire preuve de responsabilité à cet égard et renoncer à utiliser ce slogan. © SIG 18.1.2024

*International Holocaust Remembrance Alliance (IHRA), en français : Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste.

Voici la définition de l'antisémitisme donnée par l'IHRA

La définition de l'IHRA se compose de deux parties. La première partie formule la définition :

« L'antisémitisme est une perception particulière des Juifs qui peut s'exprimer sous forme de haine à leur égard. L'antisémitisme est dirigé, en paroles ou en actes, contre des individus juifs ou non juifs et/ou leurs biens, ainsi que contre des institutions communautaires ou religieuses juives ».